

AUTORISATION DE CAPTATION AUDIOVISUELLE ET SONORE & CESSION DES DROITS ET AUTORISATION DE CAPTATION ET D'UTILISATION PHOTOGRAPHIQUE

AUTORISATION DE CAPTATION ET D'UTILISATION PHOTOGRAPHIQUE
Je soussigné(e)
Demeurant
Né(e) le
Téléphone Courriel
Autorise les Archives nationales, service à compétence nationale du ministère de la Culture, 59 ru Guynemer, 93383 Pierrefitte-sur-Seine, à procéder à la captation sonore et audiovisuelle de mo image et de ma voix au cours de mon intervention qui se déroulera le 9 décembre 2017 au Archives nationales dans le cadre de l'évènement « Barcamp des Archives nationales ».
Autorise également les Archives nationales à utiliser et diffuser, en partie ou en totalité, les image (photographies avec ou sans mon nom) prises dans le cadre de l'évènement précédemment cité.
Autorise également les Archives nationales à exploiter mon image, ma voix et mon nom à des fin non commerciales d'enseignement, de recherches culturelles ou scientifiques, ou d'communication (interne et externe).
Autorise les Archives nationales à les reproduire ou représenter, en noir et blanc et/ou en couleurs à titre principal ou accessoire, en totalité ou en partie, par tous procédés techniques et dans tous le supports connus ou inconnus à ce jour, notamment sur tous supports papiers (journal externe brochures scientifiques, programmes de colloques, de congrès, panneaux d'exposition, etc. audiovisuels (fichiers sons et/ou vidéos) et numériques (sites Internet, Intranet, Newsletter réseaux sociaux, etc.).
Reconnais avoir pris connaissance du fait que la cession du droit d'utilisation des images opéré par la présente autorisation est faite à titre gratuit, pour le monde entier, et est valable cinq ans compter du jour de la signature de cette autorisation.
Les Archives nationales ne sont pas autorisées à céder les images à des tiers.
Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucun rémunération pour l'exploitation des droits visés à la présente.
Les Archives nationales s'interdisent expressément de procéder à une exploitation susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'intervenant.
Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je dispose d'un droit de communication et, le ca échéant, de rectification ou de suppression des informations me concernant, en m'adressant au Archives nationales.
Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution de la présente autorisation, il est fa attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.
Fait à en <u>deux exemplaires</u> .

Signature précédée de la mention « bon pour autorisation » :